

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28S Langues des affaires 2			
Code	ECCM2B28SLA2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication écrite et orale en anglais ou en néerlandais en mettant progressivement l'accent sur les aspects économiques et professionnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue

2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de/d' :

- appliquer et utiliser rigoureusement la théorie grammaticale notamment dans des exercices
- comprendre et utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
- communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
- réagir et répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
- traduire avec précision des mots, expressions et phrases

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM2B28LA2A Néerlandais des affaires

72 h / 6 C

ECCM2B28LA2B Anglais des affaires

72 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM2B28LA2A	Néerlandais des affaires	60
ECCM2B28LA2B	Anglais des affaires	60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen lors de la deuxième session quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais des affaires			
Code	3_ECCM2B28LA2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objet d'acquérir et de développer la langue néerlandaise parlée et écrite dans les domaines relatifs à la formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- de formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie quotidienne, économique et professionnelle.
- de structurer correctement des phrases dans la langue cible.
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux moyennement complexes.
- de traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Vocabulaire usuel et vocabulaire de base en néerlandais des affaires
- révision des principaux principes grammaticaux et de conjugaison
- Structures de phrases simples utilisées dans les relations économiques
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques
- Compréhension de textes et compréhension à l'audition sur des thématiques économiques
- les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

het bedrijfsleven (types bedrijven, afdelingen, ngo's, ...)

handel en distributie

economie

duurzaam ondernemen

zakenreis

marketing

logistiek

vergaderen

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive et progressive
- jeux de rôle
- théorie
- exercices dirigés
- travail en autonomie et/ou en groupe
- travail régulier

Dispositifs d'aide à la réussite

- planning d'étude posté sur ConnectED
- exercices supplémentaires postés sur ConnectED
- évaluation continue
- questions/réponses et faux examen en fin d'année
- liste de ressources intéressantes distribuée en début de cours et postée sur ConnectED

Ouvrages de référence

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire)
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006
- Taalrijk, Ludo Eechaut, Erasme 2001
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux, De Boeck 2014
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012
- Schrijven zonder fouten, Deltas
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017
- Tien op tien, Ludo Eechaut, Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006

sites internet:

- wallanguages.be
- vrt.be
- reverso.com
- quizlet.com
- nedbox.be
- nl.metrotime.be
- deepl.com
- neerlandaisfacile.com - linguee.com - mijnwoordenboek.nl

Supports

- chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et à imprimer
- matériel audio
- matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours)
- powerpoints postés sur ConnectED
- livre de grammaire
- notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation intégrée de l'unité. Elle se compose de :

a) interrogations et/ou travaux tout au long de l'année : celles-ci se composent de tests qui vérifieront les acquis linguistiques indispensables à une connaissance active et pratique de la langue. Ces interrogations/travaux représentent **50%** de la note finale de juin.

b) examen écrit (**30%**)et oral (**20%**) en juin sur la matière de toute l'année.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de juin , auront un examen écrit et oral en septembre portant sur la matière de toute l'année. Le TJ ne sera plus pris en compte.
Août-septembre: Examen écrit = 60% et examen oral = 40%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50		
Période d'évaluation			Exe + Exo	50	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Cette activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible. Exposés, instructions, explications, évaluations et autres outils pédagogiques seront partiellement voire complètement conçus en néerlandais.

La matière est cumulative (tout, toujours)

La présence à toutes les évaluations est requise.

En cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de **zéro** pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du justificatif **le plus rapidement possible** sinon cela entraînera une note de zéro.

En cas d'absence non justifiée à minimum une des parties de l'examen de juin, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session (janvier ou juin), la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Aucune dispense n'est envisagée entre janvier et juin, ni entre juin et septembre

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais des affaires			
Code	3_ECCM2B28LA2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours de bloc 1, consolider, systématiser et étendre les acquis et compétences. Approfondir et revoir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques abordées en bloc 1. Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté en travaillant les quatre compétences linguistiques : compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et expression écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de/d' :

- Formuler correctement par écrit ou oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
- Structurer correctement des phrases.
- Prononcer de manière appropriée les mots et phonèmes de la langue anglaise.
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale entre autres dans des exercices.
- Répondre et réagir adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits ou oraux.
- Traduire avec précision des textes, mots, expressions et phrases.
- Comprendre, traduire et décoder des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres :

- Writing mails, emails and other messages
- Telephone
- Start ups
- Raising capital
- Business plans
- Franchise and e-commerce
- Marketing

Quelques points grammaticaux vus ou revus

- Present perfect
- Past perfect
- Conditional
- Modals
- Passive

- Possessives
- etc...

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.

De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.

- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.

- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.

- Des évaluations obligatoires (ou non) ,permettront aux étudiants de prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exercices de révision
- Préparation et correction d'exercices et de travaux à domicile
- Présentation(s) orale(s) en classe
- Conversations et travail en équipe
- Interrogations et évaluations
- Feedback et commentaires quant aux travaux effectués ou présentés

Ouvrages de référence

English Grammar in Use.(Intermediate) MURPHY R. (obligatoire)

Documents audio et/ou vidéo

Sites internet tels que:

- Wallangues
- Linguee
- Reverso
- Gramlink-anglais
- Anglaisfacile.com
- Webster-Merriam
- British council

Supports

English Grammar in Use.(Intermediate) MURPHY R.

Syllabus et/ou documents ou fichiers à télécharger sur la plateforme Connected.

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation intégrée de l'unité qui se compose de :

Interrogations et travaux en cours de Q1 : /20 points

Examen partiel de janvier Q1 (session) : /30 points (Ecrit - matière Q1)

Interrogation(s) et présentation orale Q2 : /15 points (=6+9 points)
 Évaluation écrite de juin : /35 points (Écrit et oral - matière Q2)
 - écrit : 15 points (+/-40%)
 - oral : 20 points (+/-60%)

TOTAL /100

Q3 : matière de toute l'année 100% dont:

écrit : 60 points

Oral : 40 points

En d'autres mots, les étudiants qui n'ont pas obtenu minimum 10/20 à la note finale de juin (total de : TJ+janvier+écrit et oral de juin) , auront un examen écrit et oral au Q3 août/septembre portant sur la matière de toute l'année. Les cotes de TJ ne sont plus prises en compte lors de la session du Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	20%	Int + Trv	15%		
Période d'évaluation	Eve	30%	Exe + Exo	15+20%	Exe + Exo	60+40%

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

La présence aux différentes activités d'enseignement est indispensable.

La matière est cumulative (tout, toujours)

La présence à toutes les évaluations est requise.

En cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du certificat médical le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

En cas d'absence non justifiée à l'évaluation de janvier et/ou à minimum une des parties de l'examen de juin, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session (janvier ou juin), la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).